

Fiche de données de sécurité

page: 1/21

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Kauramin® Glue 690

UFI: A6WW-4ERF-E007-8FQD

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique

Utilisation appropriée: produit chimique, pour les utilisateurs industriels et professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF SE

67056 Ludwigshafen

GERMANY

Division Monomers

Téléphone: +49 621 60 42737

adresse E-Mail: pss.monomers@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

International emergency number:

Téléphone: +49 180 2273-112

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Carc. 1B

H350 Peut provoquer le cancer.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H350

Peut provoquer le cancer.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

P201

Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P261

Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs ou aérosols.

Conseils de prudence (Intervention):

P308 + P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405

Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501

Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):

Réservé aux utilisateurs professionnels.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif). Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

| polymère à base de :1,3,5-triazine-2,4,6-triamine, formaldéhyde à ... %, urée, dans l'eau

Ingrédients soumis à réglementation

2,2'-oxybiséthanol

Teneur (W/W): >= 5 % - < 7 %

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Numéro CAS: 111-46-6

H302

Numéro-CE: 203-872-2

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119457857-21

Numéro INDEX: 603-140-00-6

| formaldéhyde à ... %

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

Teneur (W/W): $\geq 0,3 \%$ - $< 1 \%$	Acute Tox. 2 (Inhalation - Vapeur)
Numéro CAS: 50-00-0	Acute Tox. 3 (par voie orale)
Numéro-CE: 200-001-8	Acute Tox. 3 (par voie cutanée)
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488953-20	Skin Corr. 1B
Numéro INDEX: 605-001-00-5	Eye Dam. 1
	Skin Sens. 1
	Muta. 2
Substance avec limite d'exposition professionnelle EU	Carc. 1B
	H330, H317, H350, H341, H314, H301 + H311
	<u>Classification différente selon les connaissances actuelles et les critères de l'Annexe I du règlement (EC) n°1272/2008</u>
	Acute Tox. 3 (par voie cutanée)
	Acute Tox. 2 (Inhalation - Vapeur)
	Acute Tox. 3 (par voie orale)
	Skin Sens. 1A
	Muta. 2
	Carc. 1B
	Skin Corr. 1B
	Eye Dam. 1
	<u>Les limites de concentrations spécifiques</u>
	Eye Irrit. 2: $5 - < 25 \%$
	STOT SE 3, irr. pour le syst. respiratoire: $\geq 5 \%$
	Skin Sens. 1: $\geq 0,2 \%$
	Skin Irrit. 2: $5 - < 25 \%$
	Skin Corr. 1B: $\geq 25 \%$

méthanol

Teneur (W/W): $\geq 0,3 \%$ - $< 1 \%$	Flam. Liq. 2
Numéro CAS: 67-56-1	Acute Tox. 3 (Inhalation - Vapeur)
Numéro-CE: 200-659-6	Acute Tox. 3 (par voie orale)
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119433307-44	Acute Tox. 3 (par voie cutanée)
Numéro INDEX: 603-001-00-X	STOT SE (Système Nerveux Central, nerf optique) 1
	H225, H301 + H311 + H331, H370
Substance avec limite d'exposition professionnelle EU	<u>Les limites de concentrations spécifiques</u>
	STOT SE 2: $3 - < 10 \%$
	STOT SE 1: $\geq 10 \%$
	<u>L'estimation de la toxicité aiguë:</u>
	par voie orale: 100 mg/kg
	Inhalation: 3 mg/l
	par voie cutanée: 300 mg/kg

2-diéthylaminoéthanol

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

Teneur (W/W): $\geq 0,1 \%$ - $< 0,2 \%$	Flam. Liq. 3
Numéro CAS: 100-37-8	Acute Tox. 3 (Inhalation - Vapeur)
Numéro-CE: 202-845-2	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488937-14	Acute Tox. 3 (par voie cutanée)
Numéro INDEX: 603-048-00-6	Skin Corr. 1B
	Eye Dam. 1
	STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)
	H226, H302, H335, H314, H311 + H331

Les limites de concentrations spécifiquesSTOT SE 3, irr. pour le syst. respiratoire: $\geq 5 \%$ **1,3,5-triazine-2,4,6-triamine**

Teneur (W/W): $\geq 0,1 \%$ - $< 0,2 \%$	Carc. 2
Numéro CAS: 108-78-1	Repr. 2 (fertilité)
Numéro-CE: 203-615-4	STOT RE (Voies urinaires.) 2
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485947-16	H351, H361f, H373
Numéro INDEX: 613-345-00-2	

Inclus à la liste des substances candidates conformément à l'Article 59, paragraphes 1 et 10, du Règlement CE n° 1907/2006 ("REACH").

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: L'utilisation pour l'usage prévu et dans les conditions appropriées ne comporte pas de danger

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, poudre d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: formaldéhyde à ... %, méthanol, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations:

Les résidus d'incendie doivent être éliminés conformément aux réglementations officielles locales.

En cas d'incendie, formation possible de gaz/vapeurs toxiques. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans le sol, les eaux superficielles et les égouts. Éviter la pénétration dans des drains et eaux de surface. Vérifier la conformité avec les réglementations locales avant envoi dans les installations de traitement des effluents.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Informer les travailleurs des risques possibles causés par la libération de formaldéhyde au cours du traitement.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des acides et des substances formant des acides.

Matériaux adaptés: verre, acier inox 1.4301 (V2), acier inox 1.4401 (V4), Matière plastique renforcée fibres de verre (GRP), Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), émaillé(e)s

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver dans un endroit frais. Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec.

Protéger des températures inférieures à :15 °C

Le produit emballé doit être protégé contre des températures plus basses que celles indiquées.

Protéger des températures supérieures à :30 °C

Altération irréversible en cas d'exposition à des températures élevées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

| 50-00-0: formaldéhyde à ... %

VLE 0,74 mg/m³ (Directive 2004/37/CE)

VME 0,37 mg/m³ ; 0,3 ppm (Directive 2004/37/CE)

VLE 0,6 ppm (Directive 2004/37/CE)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

VME 0,37 mg/m³ ; 0,3 ppm (VLEP-INRS (FR))
 Valeurs limites réglementaires contraignantes
 VME 0,62 mg/m³ ; 0,5 ppm (VLEP-INRS (FR))
 Valeurs limites réglementaires contraignantes
 VLE (FR) 0,74 mg/m³ ; 0,6 ppm (VLEP-INRS (FR))
 Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min
 Valeurs limites réglementaires contraignantes
 VLE 0,4 ppm
 Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min
 VME 0,2 ppm
 Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement:
 VME 0,62 mg/m³ ; 0,5 ppm (Directive 2004/37/CE)

67-56-1: méthanol

Effet sur la peau (OEL (EU))
 La substance peut être absorbée à travers la peau.
 VME 260 mg/m³ ; 200 ppm (OEL (EU))
 non contraignant
 VLE (FR) 1.300 mg/m³ ; 1.000 ppm (VLEP-INRS (FR))
 Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min
 Limite donnée à titre indicatif
 Effet sur la peau (VLEP-INRS (FR))
 La substance peut être absorbée à travers la peau.
 VME 260 mg/m³ ; 200 ppm (VLEP-INRS (FR))
 Valeurs limites réglementaires contraignantes
 VLE (FR) 1.300 mg/m³ ; 1.000 ppm (VLEP-INRS (FR))
 Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min

Composés avec des valeurs limites biologiques.

67-56-1: méthanol

FR IBE

Paramètre: alcools
 Matériel d'examen: Urine
 Fréquence d'échantillonnage : Fin de changement
 concentration: 15 mg/l
 Niveau de fond chez les personnes non exposées. La notation Bf ne s'applique pas si la concentration moyenne de fond parmi les personnes non exposées est inférieure à un dixième de l'IBE (Indicateur Biologique d'Exposition) non spécifique

Composants avec PNEC

50-00-0: formaldéhyde à ... %

eau douce: 0,132 mg/l
 eau de mer: 0,132 mg/l
 libération sporadique: 0,49 mg/l
 sédiment (eau douce): 0,686 mg/l
 sédiment (eau de mer): 0,686 mg/l
 sol: 0,059 mg/l
 station d'épuration: 0,19 mg/l
 air:
 Pas de valeur PNEC disponible.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

67-56-1: méthanol

eau douce:

Pas de risques identifiés.

eau de mer:

Pas de risques identifiés.

libération sporadique:

Pas de risques identifiés.

station d'épuration:

Pas de risques identifiés.

sédiment (eau douce):

Pas de risques identifiés.

sédiment (eau de mer):

Pas de risques identifiés.

sol:

Pas de risques identifiés.

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning):

Aucun potentiel de bioaccumulation.

100-37-8: 2-diéthylaminoéthanol

eau douce: 0,0623 mg/l

eau de mer: 0,00623 mg/l

libération sporadique: 0,34 mg/l

sédiment (eau douce): 0,673 mg/kg

sédiment (eau de mer): 0,0673 mg/kg

sol: 0,0977 mg/kg

station d'épuration: 10 mg/l

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning):

D'après l'évaluation des risques de l'UE, aucun risque n'est attendu.

111-46-6: 2,2'-oxybiséthanol

eau douce:

Pas de risques identifiés.

eau de mer:

Pas de risques identifiés.

libération sporadique:

Pas de risques identifiés.

sédiment (eau douce):

Pas de risques identifiés.

sédiment (eau de mer):

Pas de risques identifiés.

sol: 5 mg/kg

station d'épuration:

Pas de risques identifiés.

Composants avec DNEL**|** 50-00-0: formaldéhyde à ... %travailleur: Exposition à court-terme - effets systémiques et locaux, Inhalation:
0,75 mg/m³, 0,6 ppmtravailleur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux, Inhalation:
0,375 mg/m³, 0,3 ppmtravailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 240
mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale:

4,1 mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée:

102 mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets locaux, par voie cutanée:

0,012 mg/cm²

consommateur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux,

Inhalation: 0,1 mg/m³

67-56-1: méthanol

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 20 mg/kg

travailleur: Exposition à court-terme - Effets systémiques, par voie cutanée: 20 mg/kg

travailleur: Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux, par voie cutanée

Pas de risques identifiés.

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 130 mg/m³

travailleur: Exposition à court-terme - Effets systémiques, Inhalation: 130 mg/m³

travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 130 mg/m³

travailleur: Exposition à court terme - effets locaux, Inhalation: 130 mg/m³

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 4 mg/kg

consommateur: Exposition à court-terme - Effets systémiques, par voie orale: 4 mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 4 mg/kg

consommateur: Exposition à court-terme - Effets systémiques, par voie cutanée: 4 mg/kg

consommateur: Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux, par voie cutanée

Pas de risques identifiés.

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 26 mg/m³

consommateur: Exposition à court-terme - Effets systémiques, Inhalation: 26 mg/m³

consommateur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 26 mg/m³

consommateur: Exposition à court terme - effets locaux, Inhalation: 26 mg/m³

100-37-8: 2-diéthylaminoéthanol

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 18,3 mg/m³

travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 10,7 mg/m³

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 2,5 mg/kg

111-46-6: 2,2'-oxybiséthanol

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

consommateur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux,

Inhalation: 12 mg/m³

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée:

21 mg/kg

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 43

mg/kg

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 44 mg/m³travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 60 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Le port d'une protection respiratoire est nécessaire en cas de circonstances exceptionnelles (par exemple : rejet accidentel, dépassant la limite d'exposition professionnelle). Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés inorganiques (p.ex. EN 14387 Type B) Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: équipement respiratoire autonome

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Ne pas respirer les vapeurs ou les poussières.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière:	liquide	
État physique:	liquide	
Couleur:	blanc, translucide à opaque	
Odeur:	pratiquement inodore	
Point de fusion:	non applicable	
Point d'ébullition:	100 °C (1.013 bar)	
Inflammabilité:	non inflammable	(dérivé du point d'inflammation)
Point d'éclair:	non applicable	
Température d'auto-inflammation:	448 °C	(DIN EN 14522)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

Décomposition thermique: Pas de décomposition lors d'un stockage ou d'une mise en oeuvre appropriés.

Valeur du pH: 9 - 10 (DIN ISO 976)
(20 °C)

Viscosité dynamique: 1.700 - 4.000 mPa.s (DIN EN ISO 3219, Annexe B)
(20 °C)

Solubilité dans l'eau: partiellement soluble
(15 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): < 1,0
Ces informations proviennent des propriétés de chacun des composants.

Pression de vapeur: 23 mbar
(20 °C)
113 mbar
(55 °C)
143 mbar
(55 °C)

Densité: env. 1,28 g/cm³ (ISO 2811-3)
(20 °C)

densité de vapeur relative (air):
non déterminé

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous forme non solide ou sous forme de granulé. -

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant

Autres caractéristiques de sécurité

Miscibilité avec l'eau:
(15 °C)
partiellement (c-à-d >10% < 90%)

hygroscopie: non hygroscopique

Autres informations: aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Lors des réaction avec les acides, l'eau et/ ou la chaleur, du formaldéhyde sera libéré, pouvant agir en tant que sensibilisant.

10.4. Conditions à éviter

> 30 °C

Eviter la chaleur. Éviter le gel. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Peroxydes organiques, bases fortes, acides forts, anhydrides d'acides

10.6. Produits de décomposition dangereux

formaldéhyde à ... %

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Test du risque par inhalation (IRT): pas de mortalité au bout de 7 heures lors de tests sur animaux. Lors de l'inhalation d'un mélange vapeur/air hautement enrichi, en fonction de la volatilité, aucun risque aigu. Le produit n'a pas été testé.

L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg (test BASF)

rat (par inhalation): 7 h (IRT)

Test du risque par inhalation (IRT): pas de mortalité au bout de 7 heures lors de tests sur animaux. Lors de l'inhalation d'un mélange vapeur/air hautement enrichi, en fonction de la volatilité, aucun risque aigu.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde : non sensibilisant

Cette préparation avec une concentration en formaldéhyde < 1 % n'a pas d'action sensibilisante (donnée bibliographique).

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

cancérogénicité**|** Données relatives à : formaldéhyde à ... %Evaluation du caractère cancérogène:

Après une exposition inhalative à vie à des concentrations provoquant des dommages aux muqueuses, des tumeurs nasales sont apparues chez les rats. Pour d'autres espèces animales ces mêmes résultats n'ont pas été observés ou l'ont été avec un effet nettement plus faible. Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC/IARC) a classé le formaldéhyde en Catégorie 1 des substances cancérogènes chez l'homme, sur la base d'une évidence épidémiologique qui a montré une relation entre l'exposition à l'aldéhyde formique et le cancer du rhino-pharynx. Aucun effet nocif n'est à attendre si les équipements de protection individuelle et les mesures d'hygiène industrielle recommandés sont appliqués.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Aucun effet toxique sur la reproduction n'est signalé.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

non tératogène

Expériences chez l'homme

Données expérimentales/calculées:

Pour les personnes hypersensibles, une sensibilisation de la peau en cas de contact intensif n'est pas à exclure.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)**|** *Données relatives à : formaldéhyde à ... %**Evaluation de la toxicité après administration répétée:**Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant.**Données relatives à : méthanol**Evaluation de la toxicité après administration répétée:**La substance peut causer la perte de la vue après ingestions répétées. A la suite d'inhalations répétitives, la substance peut causer la perte de la vue.*Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangersPropriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 100 mg/l, *Brachydanio rerio* (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

Concentration nominale.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (0,5 h) > 1.000 mg/l, boue activée, ménagère (DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C, aquatique)

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Le produit n'a pas été testé.

Données sur l'élimination:

Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

La partie polymérique n'est pas biodisponible compte tenu de ses propriétés structurales.

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Données relatives à :formaldéhyde à ... %

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Données relatives à :méthanol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:
Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Incinération en station d'incinération agréée. Les prescriptions réglementaires locales doivent toutefois être respectées.
Pas d'élimination par les systèmes d'égouts ou d'eaux usées.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR	
	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu
RID	
	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

UN number or ID number:	Not applicable
UN proper shipping name:	Not applicable
Transport hazard class(es):	Not applicable
Packing group:	Not applicable
Environmental hazards:	Not applicable
Special precautions for user	None known

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro d'identification: Pas applicable

Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable

Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable

Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour l'environnement: Pas applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

UN number or ID number: Not applicable

UN proper shipping name: Not applicable

Transport hazard class(es): Not applicable

Packing group: Not applicable

Environmental hazards: Not applicable

Special precautions for user: None known

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Maritime transport in bulk is not intended.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3, 28, 69, 72, 75, 77

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

La classification s'applique aux conditions standard de température et de pression

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 43, 43bis, 49, 49bis, 84

En raison de la présence de formaldéhyde, ou de la libération possible lors de son utilisation, la mise en oeuvre de ce produit est soumise aux prescriptions de l'arrêté du 5 janvier 1993 et des articles R231-56 à R231-56-12 du code du travail

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Carc.	Cancérogénicité
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Skin Corr.	Corrosion cutanée
Eye Dam.	Des lésions oculaires graves
Muta.	Mutagénécité sur les cellules germinales
Flam. Liq.	Liquides Inflammables
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Repr.	Toxicité pour la reproduction
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Eye Irrit.	Irritation des yeux
Skin Irrit.	Irritation de la peau
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H350	Peut provoquer le cancer.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H330	Mortel par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H301 + H311	Toxique par ingestion ou par contact cutané.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301 + H311 + H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système Nerveux

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.09.2025

Version: 14.0

Date / Version précédente: 16.02.2024

Version précédente: 13.0

Produit: **Kauramin® Glue 690**

(ID Nr. 30356900/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 29.09.2025

	Central, nerf optique).
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H311 + H331	Toxique par contact cutané ou par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Voies urinaires.)à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.